

PER  
G-56

LE

S

# GUIDE SANITAIRE

JOURNAL D'HYGIÈNE PRATIQUE

RÉDIGÉ PAR UN

Comité de Collaborateurs

PARAISSANT TOUS LES MOIS

---

MONTREAL :

TARDIF & TURCOTTE, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES

57, RUE ST. GABRIEL (Entre les rues Notre-Dame et St. Jacques)

NOVEMBRE 1874



# LE GUIDE SANITAIRE

JOURNAL D'HYGIÈNE PRATIQUE

PARAISANT TOUS LES MOIS

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEURS

---

---

TARDIF & TURCOTTE, éditeurs-proprétaires, 57<sup>1</sup>/<sub>2</sub> rue St. Gabriel

---

---

VOL I.

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1874.

No. 1

---

---

## PROSPECTUS.

Tel qu'annoncé, nous publions *Le Guide Sanitaire*, destiné à répandre les notions les plus indispensables de l'hygiène, dont le but est la conservation de la santé. Vulgariser l'hygiène, est le plus puissant moyen de prévenir les nombreuses maladies inhérentes à notre faible humanité.

Ce journal répond donc à un intérêt aussi réel que pressant, et chaque individu comme chaque famille y puisera des renseignements profitables et instructifs.

Du reste, il sera essentiellement pratique et à la portée de tout le monde. A ces titres, nous espérons qu'il recevra un accueil favorable. Inutile de démontrer la nécessité d'un journal d'hygiène parmi nous, trop de causes militent en sa faveur.

Que d'observations à faire sur l'encombrement, le drainage, l'alimentation, les maladies épidémiques, l'intempérance, la propreté, l'hygiène des écoles, l'entraînement des

passions, le délai à recourir à l'homme de l'art en temps convenable, etc., toutes autant de causes de déchéance qu'il faut combattre énergiquement par une prompte vulgarisation des connaissances pratiques de l'hygiène qui a également pour objet le développement de l'homme dans ses facultés morales et physiques.

Un coup-d'œil sur les progrès de l'hygiène en Europe et chez nos voisins suffira pour nous convaincre de la nécessité de l'application d'une science qui tendra puissamment à diminuer les proportions anormales de la mortalité parmi nous.

La religion et l'hygiène ayant des intérêts concordants, nous comptons sur l'appui des messieurs du clergé, de la profession, des instituteurs, de la presse et de la société en général, et tous sans aucun doute, s'empresseront de répondre à cette juste demande et contribueront ainsi à donner plus de crédit et d'intérêt à cette publication. Comme l'hygiène enseigne également à diriger la santé et l'éducation physique des enfants, nous espérons que les Dames et particulièrement les mères, encourageront une œuvre qui intéresse si hautement leur intelligence et leur cœur. Aussi nous avons la certitude qu'elles s'empresseront de s'abonner au plus tôt.

Quelques médecins dévoués, se chargent de la rédaction de ce journal, qu'ils s'efforceront de rendre aussi intéressant que possible.

*Le Guide Sanitaire* sera publié mensuellement.

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année.

S'adresser à MM. TARDIF & TURCOTTE, éditeurs-propriétaires, n° 57½, rue St. Gabriel, (entre les rues Notre Dame et St. Jacques,) Montréal.

## OBSERVATIONS HYGIÉNIQUES.

En cherchant la raison de la fréquente mortalité des enfants, on trouve que le manque de soins, la routine et l'ignorance des sages femmes et des garde-malades, le défaut d'air pur, sont autant de causes de cette grande destruction ; à ces causes on pourrait ajouter le séjour dans des habitations qui non-seulement manquent de tout moyen de ventilation, comme la plupart des logements au fond des cours, mais encore qui sont exposées aux émanations des lieux d'aisances et d'autres matières organiques en putréfaction. Ces logements, en égard à la modicité de leur loyer, sont recherchés par la classe pauvre et c'est souvent dans ces familles qu'on rencontre des enfants étiolés, scrofuleux, et ceux qui fréquentent les écoles publiques sont exposés de perdre le peu de santé qu'il leur reste quand ils ont la mauvaise fortune de suivre des écoles où l'hygiène est inconnue ou négligée.

Disons un mot 1<sup>o</sup> de l'hygiène de l'enfant jusqu'après sa dentition ; 2<sup>o</sup> depuis la dentition jusqu'à l'âge de la fréquentation des écoles ; 3<sup>o</sup> de l'enfant à l'école jusqu'à l'âge adulte.

1<sup>o</sup> L'enfant naissant se trouve en contact avec l'air atmosphérique qui agit sur lui comme irritant, sa respiration s'établit et l'air vient en contact avec la muqueuse des bronches, puis la calorification commence ; ce sont les trois premiers phénomènes de la vie qui peuvent aussi devenir des causes de maladies ; c'est à l'hygiène de les prévenir. Ces maladies sont surtout : l'ophtalmie des nouveau-nés (inflammation du globe de l'œil et des paupières), les maladies des voies de la respiration, comme les rhûmes, les bronchites, les inflammations des poumons, et les maladies des voies de la digestion causées par les aliments. Dès que l'enfant est né, la garde-malade doit procéder au lavage, qui doit se faire dans une chambre chaude, auprès d'un bon feu, dans de l'eau tiède pure ; il est cruel de voir quelquefois des garde-malades sans expérience, obéissant à de vieilles habitudes, faire ce lavage à l'eau froide avec un savon irritant et loin du feu. Quand

l'enfant est bien sec on procède à l'habillement, qui se compose de pièces permanentes et temporaires. Le maillot ne doit pas être trop serré pour ne pas gêner les mouvements de ses membres qui sont nécessaires au développement de ses forces et sa respiration. Il faut avoir soin de ne faire usage que de tissus doux, tels que coton ou toile qu'on recouvre de flanelle, parce qu'on ne doit jamais mettre cette dernière en contact avec la peau, vu que c'est un tissu trop irritant pour les jeunes enfants.

Aussitôt que l'enfant est habillé on doit le coucher chaudement, sans lui faire prendre de suite de l'eau sucrée avec de la boisson comme on le fait quelquefois, c'est une pratique condamnable que les sages-femmes doivent éviter. Quand la mère est suffisamment reposée, l'enfant doit être mis au sein, c'est là qu'il trouve le premier aliment dont il a besoin. On sait que le lait secrété dans les premiers jours n'a pas les mêmes qualités que plus tard, il est plus jaune, et sa composition chimique diffère aussi du lait ordinaire, il renferme moins de caséine et de gras que l'autre, il est purgatif et sert à chasser des intestins cette matière noirâtre et irritante qu'on appelle méconium, et met le plus souvent l'enfant à l'abri des coliques qui torturent ces petits êtres après l'ingestion de ces *punchs* ou autres aliments grossiers. La nourriture de l'enfant à cet âge doit être exclusivement de lait.

On distingue trois modes d'allaitement ; l'allaitement maternel, par une nourrice et l'allaitement artificiel, mais le premier est le meilleur des trois. Toutes les mères, à moins de raisons très graves, doivent nourrir leurs enfants ; les empêchements sont : le manque de mamelon, les maladies graves qui peuvent donner au lait une mauvaise qualité, des maladies héréditaires, comme la phthisie, le cancer, le syphilis, l'épilepsie.

Quand une mère ne peut pas nourrir, il faut alors recourir à une nourrice ou à l'allaitement artificiel ; comme la question d'une nourrice est des plus importantes, il faut consulter à ce sujet un médecin pour éviter que le choix tombe

sur une femme affectée de quelque maladie constitutionnelle ou héréditaire.

Le troisième mode est inférieur aux deux modes d'allaitement déjà mentionnés, et le lait de vache est celui généralement en usage, mais son administration nécessite quelques précautions ; ainsi, dans les quinze premiers jours, il convient d'ajouter au lait autant d'eau chaude pour le rendre tiède et moins fort, on y ajoute aussi un peu de sucre, huit cuillerées de ce mélange suffisent à un enfant pour vingt-quatre heures. Après quinze jours on réduit l'eau à un tiers et ne pas en préparer d'avance. Le biberon qui sert à faire prendre ce lait doit être tenu dans la plus grande propreté, un lavage complet chaque fois que l'on s'en sert ; pour cela il est bon d'en avoir deux, afin qu'il y en ait un qui trempe dans l'eau froide, pendant que l'on se sert de l'autre.

(A continuer.)

---

---

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE SALUBRITÉ DES HOPITAUX.

Nous recommandons l'article suivant à messieurs les Conseillers, et dans le cas où l'on se déciderait enfin à construire un hôpital pour les pestiférés, les observations contenues dans cette correspondance mériteraient bien d'être prises en considération :

*MM. les Rédacteurs,*

Sur votre demande, j'ai fait certaines recherches dans des ouvrages accrédités, sur les meilleures dispositions à prendre dans la construction d'un hôpital au point de vue de l'hygiène.

J'ai l'honneur de vous transmettre sous forme de rapport, celles de ces dispositions qui m'ont le plus frappé, et qui sont le plus recommandées par les personnes compétentes sur ce point.

Le tout est soumis à votre savante critique :

1<sup>o</sup> *La situation.*—Un hôpital devrait se trouver en dehors, mais très près des limites d'une ville, ou dans un quartier isolé, sur un terrain sec et élevé ;

2° *L'orientation.*—L'orientation du midi au nord a ses adeptes, cependant l'opinion presque générale incline en faveur de l'orientation de l'est à l'ouest, parceque dans le cas contraire (du midi au nord) la moitié des longs pans est exposée du côté du midi à la chaleur continuelle du soleil, et le côté nord du bâtiment aux vents froids ;

3° *La construction.*—Il faut adopter dans la disposition le plan le plus simple, un bâtiment unique, ou des bâtiments peu nombreux, entièrement isolés par des espaces de 250 pieds s'il était possible de le faire, et entièrement séparés de toute espèce d'obstacles.

Telle est la disposition du nouvel hôpital allemand en voie de construction à New-York, qui, lorsqu'il sera achevé, consistera en quatre bâtiments isolés, communiquant par des galeries à une maison centrale à l'usage des personnes attachées au service de l'hôpital.

D'après les observations faites à l'effet de fixer la hauteur de chaque étage et le nombre d'étages pour obtenir et entretenir la salubrité nécessaire dans les salles des patients, il paraît parfaitement démontré que chaque étage ne devrait jamais avoir moins de seize pieds de hauteur. Qu'on ne devrait jamais permettre qu'il y eut sous le même toit plus de deux salles l'une au-dessus de l'autre pour l'usage des patients, (ceci s'explique surtout aux hôpitaux pour les maladies contagieuses), l'expérience ayant démontré que la mortalité est toujours plus grande dans les étages supérieurs.

L'humidité inséparable des rez-de-chaussée les fera toujours condamner comme salle des malades,—un sous sol peut être utilisé pour cuisine, buanderie, etc.

Dans l'hôpital allemand, les salles sont disposées de manière à recevoir 32 patients, en allouant à chacun 1,431 pieds cubes d'air.

Les auteurs français sur cette matière conviennent qu'il ne devrait pas y avoir plus de 20 lits pour salle, surtout pour les salles pour maladies contagieuses.

D'après ces données,—une salle de 120 pieds de longueur sur 30 de largeur et 16 de hauteur, donnerait à chaque patient 2,880 pieds cubes d'air,—en supposant que le nombre

de lits serait de 20, comme mentionné plus haut. D'après ces auteurs, les lits devraient être à 3 mètres de distance sur deux rangs seulement. Les lits seraient à plus grande distance dans une salle avec les dispositions émises ci-dessus ; les lits se trouveraient à 12 pieds à peu près de distance.

*Chauffage.*—Le chauffage par la vapeur, après expérience, semble prendre l'avantage sur tout autre système, et est généralement recommandé surtout pour les bâtiments de grande étendue.

*Ventilation.*—Après plusieurs essais, parfois très-coûteux, vu l'inefficacité des appareils, il est maintenant admis qu'avec l'ouverture permanente de bouches d'entrée et de sortie d'air, l'ouverture fréquemment répétée des fenêtres et l'installation dans chaque salle d'une seule cheminée à feu nu, (celle-ci ne servant qu'à l'aération vu les appareils à eau chaude), on obtiendrait une ventilation efficace et suffisante.

Dans l'aération par l'ouverture des fenêtres, la salle pourrait être divisée dans sa largeur en deux ou trois compartiments, — ces cloisons pourraient être en partie vitrées jusqu'à une certaine hauteur,—on pourrait, au besoin, évacuer une partie de la salle et la soumettre le temps nécessaire à la ventilation par l'ouverture des fenêtres.

Il est plusieurs autres détails qui méritent attention, quoique d'une importance secondaire, comme celui de finir les enduits, les planchers, etc., etc.

J'ai cru devoir les omettre dans ce rapport qui ne touche qu'aux conditions les plus importantes que doivent avoir ces établissements.

24 octobre 1874.

ARCHITECTE.

## HYGIÈNE.

L'Hygiène du mot grec *Hygièa*,—santé,—la plus belle conquête de la médecine, est une science dont la fin est la conservation de la santé. L'hygiène a aussi pour objet la conservation et le développement de l'homme, tant dans sa vie individuelle que dans son existence collective. Luttant sans cesse contre la destruction dans l'ordre

matériel comme dans l'ordre moral, l'humanité décline a toujours trouvé dans cette science appliquée, selon l'esprit chrétien, les moyens de reconquérir jusqu'à un certain degré sa supériorité primitive.

Si nous jetons un coup-d'œil sur l'histoire des peuples, nous voyons que chaque fois qu'une agglomération d'hommes se forme dans le but de s'organiser pour durer, elle revêt du pouvoir ceux qui comprennent le mieux tous ses besoins sociaux, et le pouvoir ainsi établi, tend à communiquer au noyau d'une nation cette plasticité sociale si nécessaire à la perpétuité de l'espèce.

L'histoire de l'hygiène, dans l'ordre des temps, renferme quatre époques principales et est représentée par le prophète, le législateur, le savant et le christianisme dont les lumières font ressortir de cette science comme de toutes les autres la vérité dans toute sa splendeur. Moïse, prophète, sous l'inspiration divine, ordonne avec autorité. Lycurgue, législateur, implore l'Etat. Hyppocrate, savant, s'adresse à la raison, en étudiant les rapports des phénomènes de la nature. Le Christ fait prévaloir la spiritualité et suggère un règne en rapport avec ce but, il ordonne de respecter la vie individuelle en enseignant que l'âme de chaque homme sous son enveloppe matériel a droit aux prérogatives de l'immortalité. L'hygiène moderne ne s'adresse ni à une nation ni à une classe d'individus, mais indistinctement à tous les hommes. Venez à moi, vous qui êtes chargés, a dit le Christ. L'isolement, la séquestration des lépreux sont le principe de la prophylaxie du *Code mosaïque*. Les fréquentes ablutions encore en usage chez les Arabes étaient aussi prescrites. La prohibition des alliances n'était-elle pas une preuve convaincante que Moïse connaissait les causes de la décadence des races? En se mariant lui-même à une femme étrangère à la famille d'Israël, n'a-t-il pas reconnu le principe du croisement des races? Il connaissait l'effet de l'alimentation sur la constitution des individus comme sur le bien être d'une nation. La prohibition de la viande de porc, très souvent affectée d'une maladie analogue à la lèpre, était une sage précaution sanitaire de la loi mosaïque.

On ne saurait trop apprécier toutes ces lois hygiéniques instituées dans le but de faire du peuple juif un peuple fort vigoureux et moral. Ces préceptes sanitaires, transmis de génération en génération et conservés par la nation juive jusqu'à nos jours, lui ont valu une protection toute particulière dans les différentes épidémies qui ont sévi avec tant de fureur chez les autres peuples. On nous a donné, l'année dernière, une statistique montrant la relation des décès juifs et chrétiens en Europe depuis 1833 à 1841.

Il y avait 1 décès sur 34 chrétiens et 1 juif sur 49. La moyenne de la vie était de 26 ans chez les chrétiens et de 37 ans chez les juifs. On vante avec enthousiasme les institutions de l'ancienne Grèce et surtout celle de Lycurgue. Des lois vouaient les enfants nouveau-nés à une mort certaine s'ils étaient trop faibles pour devenir des citoyens utiles ; elles enlevaient l'enfant dès l'âge de sept ans à la tutelle de ses parents ; enfin, sous prétexte d'amour pour la patrie, elles monopolisaient les forces physiques et morales. Ce sont là des institutions que l'on veut comparer aux lois de Moïse.

Ce qui surtout nous frappe, c'est l'usage des Grecs, des Thébains et des Romains, d'abandonner les enfants aux exécuteurs et de les faire mourir dans le cas d'infirmité. Platon, cette intelligence supérieure, approuvait ces lois iniques. Il va jusqu'à reprocher à Hérodius d'avoir voulu prolonger la vie chez des valétudinaires. Les pères du christianisme reprochèrent aux Romains leur inhumanité. Qui d'entre vous, dit Tertulien, n'a pas à se reprocher d'avoir tué un enfant innocent à sa naissance ? Il existait cependant des institutions qui avaient une heureuse influence sur la santé publique. On sait que les Ediles veillaient à la salubrité des habitations et des substances alimentaires, et ce qui existe des aqueducs et des égoûts nous donne une idée de leur organisation municipale.

Les gymnases et les bains des Romains étaient construits avec la plus grande somptuosité. Les ruines des bains de Néron, d'Agrippa, de Dioclétien, de Tite et de Trajan, témoignent de la magnificence avec laquelle ils étaient

construits. On abusa cependant de la gymnastique au point qu'elle fut une cause de démoralisation chez ces peuples. Les esclaves et les gladiateurs succédèrent aux Athlètes. Le sang coula dans l'arène, le peuple Romain se délecta dans les infamies les plus révoltantes pour l'humanité.

L'instinct de conservation dont sont animées les masses comme les individus et qui se manifeste plus ou moins dans les institutions et les usages des peuples est ce qu'on peut appeler l'hygiène spontanée.

L'hygiène scientifique ne pouvait surgir que par l'étude et l'observation. C'est d'Hippocrate qu'est originée l'hygiène scientifique, c'est lui qui le premier a étudié l'effet des différents modificateurs externes qui influent sur l'organisme en santé aussi bien que dans un état morbide. Il a proclamé l'utilité de l'hygiène dans les lignes suivantes :

« Celui qui par ses recherches pourrait connaître la nature des choses extérieures pourrait aussi toujours choisir ce qui est le meilleur, or le meilleur est ce qui est le plus éloigné du nuisible. » (Oeuvres complètes. Traduction de Littré.)

Les connaissances limitées d'Hippocrate sur la physique et l'anatomie ne lui permettaient de se prononcer que par hypothèse et par imagination. Cependant son observation, sa sagacité lui faisaient connaître avec justesse la liaison des effets avec leurs causes. « Ce qu'Hippocrate savait le mieux, » dit avec raison Littré, « c'était les effets produits sur le corps par l'alimentation, le genre de vie et l'habitation. Ce qu'il savait le moins, c'était le mécanisme des fonctions. De là le caractère de son *Étiologie*, toute tournée vers le dehors. » T. 1, p. 445. Aussi se préoccupe-t-il sans cesse des changements de l'atmosphère sur la constitution suivant les saisons et les climats.

L'administration des aliments et des exercices fait ensuite l'objet de sa plus grande préoccupation. A propos d'une trop forte alimentation, voici ce qu'il dit : « Mais on commettrait une grande faute, une faute non moins malfaisante à l'homme, si on lui donnait une nourriture insuffisante et au-dessous de ses besoins, car l'abstinence peut beaucoup dans

l'économie humaine pour rendre faible, pour rendre malade, pour tuer. Toutes sortes de maux sont engendrés par la vacuité, différents il est vrai de ceux qu'engendre la réplétion, mais non moins funestes.» Et plus loin, «qu'une abstinence intempestive ne cause pas de moindres souffrances qu'une intempestive réplétion.» Mais l'œuvre hyppocratique le plus intéressant est le *Traité des airs, des eaux et des lieux*. Cet ouvrage est un trésor inépuisable d'informations utiles.

Hyppocrate est avec raison appelé le père de la médecine et de l'hygiène. Cette science a cependant été régénérée par l'esprit chrétien. Le christianisme établit une vaste différence entre les institutions des anciens et celles des modernes. Le matérialisme était le but auquel tendait l'antiquité; le christianisme au contraire enseigne que la spiritualité doit être l'objet de nos aspirations, pour cela il déclare une guerre acharnée à la sensualité; et telle est l'opposition des deux substances qui composent l'homme, qu'il est difficile d'établir entre elles cet équilibre si nécessaire à son bien-être.

Le christianisme institué dans le but de pourvoir à tous les besoins physiques, intellectuels et sociaux de l'humanité, tout en se proposant la spiritualité de l'âme, ne laisse pas cependant d'admettre l'influence des organes sur l'âme. C'est pourquoi la parole du Christ s'applique dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral à tous ceux qui souffrent. Venez à moi, dit le Christ, vous tous qui êtes chargés. Les institutions modernes sont conçues dans le but de soulager les misères et les maladies du pauvre, elles ne sont pas faites pour ceux qui vivent dans l'abondance. On y reconnaît l'esprit chrétien qui les distingue des institutions de l'antiquité, outre l'établissement d'institutions publiques pour soulager l'humanité souffrante. C'est aussi par la propagation des connaissances hygiéniques, que l'on fera disparaître l'ignorance, cause de tant de maux qui pèsent sur l'humanité.

C'est par l'hygiène que l'homme apprendra à jouir sans abus et qu'il retiendra ses besoins sur le point de dégénérer en passions.

L'heureuse mère de famille conservera sa santé et celle de ses enfants. C'est par l'hygiène que les pères et mères apprendront à fortifier leurs propres sentiments lorsqu'ils seront trop faibles pour servir à leur bonheur ainsi qu'à celui de leur famille. C'est par l'hygiène que l'on apprendra à surveiller aux besoins de l'homme depuis sa naissance jusqu'au terme de sa vie, qu'on lui enseignera à vivre selon des lois dont l'observation le protégera pendant ses tendres années contre la fougue des mauvaises passions, si préjudiciables à la santé du corps comme à celle de l'âme; et dans son âge mur il sera utile à la société et passera sans douleur une vieillesse pleine de doux souvenirs, et quand il lui faudra payer l'implacable dette à la nature il sera exempt des angoisses de la douleur.

La régularité des fonctions de l'organisme physique contribue puissamment au développement de l'organisme physiologique, dont l'action normale nous fait vivre de la vie intellectuelle, de cette vie qui fait le charme de nos jours.

La vie intellectuelle tend de plus en plus à développer en nous les facultés morales et religieuses.

Dans l'ordre naturel, le corps soumis à ses lois tend à la conservation et au développement de l'homme comme être physique; dans l'ordre surnaturel, l'âme soumise aussi aux lois morales, s'élançait sans cesse vers le noble but pour lequel elle a été créée, vers le beau, le vrai, le bien. L'âme qui est tout ensemble intelligence et volonté doit régner par droit de suprématie sur tout l'organisme et favoriser dans l'être humain cette loi de perfectionnement qui doit le faire aspirer au plus haut degré de perfection possible. Car l'homme a non-seulement reçu de la nature les formes les plus parfaites dans la structure de son corps, mais aussi le sentiment de la Divinité, l'intelligence de ses ouvrages dans son esprit, l'instinct de l'infini et de l'immortalité dans ses inspirations. Il est composé d'un corps et d'une âme, de matière et d'esprit dans une union si intime que son parfait développement dépend de l'action réciproque et de l'harmonie de ses deux substances.

L'hygiène, appuyée sur les principes immuables du christianisme, flambeau à la clarté duquel toute science devrait être approfondie, repousse toute doctrine qui tendrait au matérialisme dont les erreurs, détruisant les prérogatives de l'âme sur le corps, restreignent l'homme, l'attache, le lient à des jouissances purement sensuelles, trompeuses et passagères ; elle repousse aussi d'un autre côté toute philosophie spiritualiste erronée dont les enseignements voudraient rendre la Divinité responsable de tous les maux qui affligent l'humanité et la vouer ainsi à un fatalisme dangereux dont l'effet serait de paralyser la volonté, de lier le libre arbitre de l'homme

L'hygiène bien comprise étudie l'homme tel qu'il est en réalité comme être spirituel et matériel. Aussi la pratique du *Code Hygiénique* ressortant de tels principes établit dans tout l'organisme, tout en conservant la hiérarchie de l'ordre entre la force physique, intellectuelle et morale, cet équilibre, ce doux balancement qui font le vrai bonheur de l'homme tant dans sa vie privée que dans sa vie collective.

Pour le corps c'est la santé, pour l'homme c'est la vertu, pour l'esprit c'est la raison. Placé dans cette condition, l'homme peut convenablement pourvoir à tous ses besoins réels.

(A continuer.)

## MORTALITÉ DU MOIS DE SEPTEMBRE.

Bulletin de la mortalité pour Montréal et les Municipalités environnantes durant le mois de Septembre 1874.

MALADIES.	Total.	Par cent.	AGES.						SEXE.		NATIONALITÉ.				
			Au-dessous de 1 an.	De 1 à 5 ans.	De 5 à 20 ans.	De 20 à 60 ans.	De 60 à 80 ans.	De 80 à 100 ans.	Masculin.	Féminin.	Canad. Française.	Irlandaise.	Anglaise et Écossaise.	Autres nationalités.	
1 Zymotiques,	214		116	92	23	10		1	122	122	239	1	4		
2 Constitutionnelles,	64		13	10	9	25			31	33	52	6	5	1	
3 Locales,	99		40	20	6	12		1	56	43	84	8	5	12	
4 Accroissement,	166		130	23		3			85	81	114	1		51	
5 Causes accid.,	4			1		3			4		3			1	
<b>Total.</b>	<b>577</b>		<b>299</b>	<b>150</b>	<b>39</b>	<b>61</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>298</b>	<b>279</b>	<b>403</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>55</b>	
Par cent à la mortalité totale,		100.00													
1 Variole,	57		20	26	8	3			20	27	57				
Rougeole,	1		1							1	1				
Scarlatine,	4										4				
Croup,	15		2	11	2				7	8	15				
Coqueluche,	23		10	4						4	4				
Fièvres typhoïdes,	22		10	13					13	10	23				
Dysenterie,	11		1	4	9	7	1		9	13	18	1	3		
Diarrhée,	56		11	1					7	4	11				
Choléra infantile,	35		37	19					32	21	56				
Choléra,	1		27	8					17	18	35				
Méningite cérébro-spinale,	3			2	1			1	1		1				
Autres maladies,	16		7	5	3		1		3	9	3			1	
2 Hydrocécie,	8		1	3	13	2		6	2	7	11			1	
Pithisie,	35		2	2	8	21	4		16	10	25	6		4	
Hydrocéphale,	11		7	4					5	6	11				
Autres maladies,	10		5	1	1	2	1		4	6	10				
3 Apoplexie et paralysie,	6														
Convulsions,	9		6	3		4	2		1	5	4	2			
Autres maladies de cerveau,	18		3	5	2	4	1		12	6	15			2	
Maladies de cœur,	13		6	2	1	3	4		6	7	8			1	
Autres maladies,	6		5	1		1			5	1	5			1	
Pneumonia,	17		5	7	1	3	1		10	7	14	1		1	
Autres maladies de l'appareil respiratoire,	12		6	3	1		1	1	6	6	12				
Enteritis,	8		5	1	1		1		5	3	8				
Maladies de l'estomac et intestins,	0		3			3			3	3	6				
Maladies du foie,	2					2			2	2	2				
Autres maladies,	2		1			1			1	1	1			1	
4 Débilité infantile,	104		100	4					52	52	53			51	
Dentition,	41		17	24					20	21	41				
Vieillesse, etc.,	8				1	3	4		4	4	7	1			
Autres maladies,	3		3						2	1	3				
5 Causes accid., etc.,	4		4		1	3			4	1	3			1	
Morts nés,	10		10						7	6	10				
Enfants trouvés.															

Quartiers :—Sto. Aune, 57 ; St. Antoine, 71 ; St. Laurent, 20 ; St. Louis, 45 ; St. Jacques, 80 ; Ste. Marie, 70 ; Ouest, 0 ; Centre, 0 ; Est, 13 ; Pas données, 1 ; —Total : 372.

## REMARQUES.

La mortalité du mois de septembre a été de 577—464 étaient des enfants au-dessous de dix ans, 224 sont morts de maladies zymotiques.

Le total des décès pour le mois d'août a été de 785—678 enfants, 346 ont succombé aux maladies zymotiques. La variole, la scarlatine, la coqueluche ont fait à peu près le même nombre de victimes que dans le mois d'août. Les fièvres typhoïdes sévirent cependant plus que dans le mois dernier, il y eût 22 décès de fièvres typhoïdes en septembre, 13 en août. Les confrères nous font rapport que le nombre de cas de fièvres typhoïdes augmentent considérablement. La coqueluche est une des maladies infantiles qui sévit le plus, 23 décès ont eu lieu en septembre et août.

Chaque mois nous avons à déplorer une mortalité effrayante, surtout parmi les enfants; et l'on peut s'attendre que la population de notre ville devenant de plus en plus nombreuse et dense, cet excès de mortalité ne fera que s'accroître, à moins que nous n'adoptions, à l'instar des villes d'Europe et des Etats-Unis, et comme nous l'avons si souvent recommandé, une organisation sanitaire, dont le pouvoir exécutif étant appuyé par une législation sage et prudente, autorisera le Bureau de Santé de mettre en pratique les suggestions que les officiers de santé ont incessamment recommandé dans leur rapport. Nous disions dans le rapport du mois d'août que les officiers de santé avaient reçu instruction du Bureau de Santé de faire, à messieurs les avocats de la Corporation, des suggestions dans le but de préparer un code de lois sanitaires. Ces notes ont été transmises le printemps dernier et nous avons le plaisir d'annoncer qu'ayant dernièrement consulté M. Roy, un des avocats de la Corporation, sur la question de ce code sanitaire, ce monsieur nous dit que depuis que l'on était en voie d'organiser le Bureau de Santé il s'était occupé de cette législation sanitaire; il nous dit de plus que les règlements que nous avions étaient insuffisants pour mettre en pratique les suggestions des officiers de santé, sur tout ce qui est indispensable à la santé publique. M. Roy doit se mettre en

frais d'étudier la question et de préparer un code de lois sanitaires pour la ville de Montréal, dont le but sera d'organiser le Bureau de Santé sur des bases scientifiques, et d'autoriser ce bureau de mettre à exécution les mesures qui devront tendre à diminuer la plupart des maladies, dont les causes peuvent en grande partie être détruites.

Nous n'avons qu'à lire les rapports sanitaires d'Europe et des Etats-Unis pour être convaincu de la nécessité d'adopter une législation dont l'application diminuerait de beaucoup l'excès de mortalité. Nous ne devons pas retarder plus longtemps ; les chiffres de la mortalité sont assez désolants pour nous décider d'agir. On organise des sociétés pour protéger les animaux, ces sociétés obtiennent même de la législature des pouvoirs leur donnant droit de punir les personnes coupables de cruauté envers les animaux, et des milliers d'enfants succombent à des maladies que l'expérience et la science ont prouvé pouvoir être empêchées par une bonne législation. Les enfants ne doivent-ils pas être considérés aussi utiles à la société que les chevaux et autres animaux que l'on protège. « L'enfant, » dit Woodwort, « est le père de l'homme, en effet, que l'on fasse en sorte que les enfants soient forts et vigoureux et nous aurons une population adulte capable de remplir sa mission convenablement. » Nous devons donc désirer ardemment l'adoption de lois sanitaires ayant pour but l'amélioration de la santé publique. Nous espérons pouvoir obtenir, de la législation de Québec, l'autorisation de passer les règlements suivants qui auront pour résultat de diminuer les maladies contagieuses et épidémiques qui font tant de ravages parmi notre population :

#### RÈGLEMENTS SANITAIRES.

« Que tout médecin pratiquant dans la cité soit tenu de faire rapport au plus tôt, selon la formule de blanc adopté par le Bureau de Santé, de tous les cas de maladies contagieuses, épidémiques et endémiques qu'il aurait sous ses soins.

« Que toute personne tenant maison de pension ou hôtel, tout parent ou ami aussi ayant chez soi des personnes

affectées de maladies contagieuses, etc., soient obligé de faire rapport au Bureau de Santé.

« La police sanitaire devra recueillir les rapports des médecins (deux ou trois fois par semaine).

« Aussitôt ces rapports reçus les officiers de santé devront immédiatement visiter les localités où existent des maladies contagieuses, et feront adopter les mesures que nécessitent l'exigence de chaque cas, tel que de faire transporter à l'hôpital les malades qu'on ne pourrait pas convenablement isoler chez eux.

« Désinfecter et même brûler tout ce qui pourrait propager la contagion.

« Dans les cas de variole, vacciner et revacciner les plus exposés à l'épidémie, tels que les membres de la famille, les voisins ainsi que ceux qui portent secours aux malades.

« Que l'ambulance de la Corporation pour le transport des varioleux soit seule employée. Défendre aux chartiers et aux particuliers de transporter les varioleux aux hôpitaux.

« Que les corps des personnes décédées de maladies contagieuses soient désinfectés et enterrés (        heures) après la mort, selon qu'il sera décidé.

« On ne devrait se servir, pour transporter les personnes mortes de maladies contagieuses, que d'un simple corbillard, dépourvu de tout tissu servant d'ornement, capable d'absorber les miasmes de contagion. On ne devrait pas, non plus, permettre l'entrée des corps dans les églises et les charniers. L'inhumation devrait avoir lieu immédiatement.

« Les officiers de santé et la police sanitaire devraient être autorisés d'entrer dans les maisons pour s'enquérir de tout ce qui pourrait être préjudiciable à la santé publique, tel que du nombre de maladies contagieuses, d'enfants non vaccinés, de l'encombrement, de la ventilation, des caves, de l'état des égouts, etc.

« Pour faciliter la vaccination, diviser la ville en quatre districts; établir dans chacun des districts un bureau de vaccination dans lequel seront tenu des registres des vaccinés

« Le surplus de la lymphé vaccinale recueillie aux différents bureaux de vaccination devra appartenir au Bureau de Santé.

« Des blancs devraient être distribués chez les différentes dénominations religieuses pour obtenir les naissances. La police sanitaire devra aller chercher ces rapports une fois par semaine.

« Avec un rapport régulier des naissances, on pourrait vacciner les enfants à l'âge voulu par la loi, et aussi faire une statistique vitale de quelque valeur.

« Les certificats de mortalité ne devraient être signés que par un médecin et apportés au Bureau de Santé.

« Dans le cas où il n'y aurait pas de certificat, le Bureau de Santé devrait avoir le droit de faire une investigation pour connaître la cause de la mort.

« Une loi pour régler la vente du lait est nécessaire. Le lait qui se vend aujourd'hui est adultéré et insuffisant pour nourrir les enfants.

« Les liqueurs frêlatés étant cause de fréquentes maladies devraient être analysées. La vente en devrait être aussi réglée. »

Bureau de Santé, Montréal.

---

## CONSEILS AUX DIFFÉRENTS AGES.

### HYGIÈNE DU PREMIER JOUR DE LA VIE.

*I.—Des inquiétudes exagérées ; leurs inconvénients, leurs remèdes.*—Avez-vous jamais bien examiné la scène émouvante et pittoresque d'une famille entière attendant la venue d'un petit enfant ? c'est très-certainement, dans la vie de famille, un des événements les plus perplexes, une des plus attendrissantes péripéties. Pendant neuf mois entiers, père et mère, parents et amis ont caressé la plus douce des espérances ; pendant neuf mois, on a bâti projets sur projets, et l'on a dressé une foule de petits châteaux avec ces cartes

éphémères qu'on appelle désirs. Que de fois, au coin du foyer ou dans l'intimité du ménage, on a causé : éducation, plan de conduite, carrière à donner. Lancé sur l'océan des possibilités, l'espoir, comme un frêle esquif, a subi bien des coups de vent, a supporté bien des bourrasques ; mais enfin, voici le port, le petit drame touche à son terme, et chacun content, inquiet, ému, attend avec impatience le tant désiré dénouement

Le médecin vient d'arriver ; il est tout drôle, cet homme-là ; il est calme au milieu des inquiétudes générales ; tout le monde parle avec des points d'exclamation, et lui joue avec les breloques de sa montre. Il prend tranquillement sa prise de tabac ! Décidément les médecins ont le cœur ossifié par l'habitude. Mon Dieu ! c'est l'explication que l'on donne à l'impassibilité médicale ; mais je vous certifie que cette explication est une sottise, un commérage, un préjugé. Quand un pilote dirige un abordage, il doit être attentif et calme ; il doit ne pas s'émouvoir des dangers possibles, ne pas s'effrayer des difficultés menaçantes. Quand un cocher conduit un cheval difficile, il est astreint à une minutieuse surveillance ; mais il ne doit s'inquiéter ni des faux-pas que l'animal peut faire, ni des obstacles qu'il pourrait rencontrer. Or, la naissance d'un petit enfant est entouré de craintes et de dangers ; je dirais le contraire sans profit pour les trembleurs, on m'objecterait madame une telle morte en couches, ou l'enfant du voisin, décédé avant d'avoir vu le jour ; mais c'est parce qu'il y a danger qu'il faut tâcher de calmer ses alarmes, c'est parce qu'il y a des craintes qu'il faut imposer silence à l'effroi.

Je le redirai au curieux chapitre de la médecine des passions, la peur est, de toutes les affections morales, la plus contagieuse. Logique ou déraisonnable, absurde ou motivée, elle a des effets épidémiques extraordinaires. Elle tombe souvent comme la foudre ; mais on a beau ouvrir la fenêtre, elle ne s'échappe jamais par la croisée. Elle fait brèche à tous ceux qu'elle trouve, elle blesse tous ceux qu'elle approche, elle vole une dose notable de résistance à tous ceux qu'elle peut toucher. Or, au milieu des émotions

qui précèdent la naissance d'un enfant, il est quelqu'un qui doit conserver toute son énergie, tout son courage, toutes ses forces : c'est la mère ! Si vous tremblez, vous la ferez trembler aussi ; si vous pleurez, vous l'attendrirez mal à propos ; si vous avez la peur sur le visage, vous risquez de la lui mettre au cœur. Elle est déjà trop prédisposée aux inquiétudes, la pauvre femme ! de funèbres aventures lui reviennent en mémoire ; et puis, il n'est rien de comparable aux désirs maternels, et l'on tremble toujours de ne point obtenir ce que l'on souhaite avec une grande ardeur ; donc, il faut que tout le monde imite le médecin : on doit cacher toute apparence d'anxiété et se draper, en quelque sorte, dans un imperturbable sang-froid.

Il est plusieurs moyens d'arriver à l'apparence, au moins, de la tranquillité : tout d'abord il faut imiter ce religieux laboureur, qui, après avoir bien travaillé, après avoir labouré et semé ses champs, s'en va prier tout simplement celui qui fait croître et mûrir. Il n'est rien qui donne de l'aplomb comme la confiance en Dieu.

Ensuite on peut détourner ses yeux du péril pour ne contempler que l'espérance. Il faut opposer aux quelques chances d'accidents les chances multipliées de succès. Il est un fait prouvé, démontré par les plus savantes statistiques. Il est une sorte d'axiome que les familles doivent connaître et ne jamais oublier ! *Sur cent naissances, quatre-vingt-dix-neuf s'accomplissent sans occasionner même le plus petit accident.*

Enfin, si le raisonnement, si la religion sont insuffisants pour maîtriser des craintes, d'ailleurs fort naturels, le plus prudent est de s'éloigner. En pareille circonstance, qui-conque ne peut cacher sa peur, doit au moins se cacher lui-même.

II.—*A l'enfant, une fois au monde, il faut de l'air vif et pur.*—L'air est le premier besoin de la vie, l'air est notre premier comme notre dernier aliment.—Aussi, voyez avec quelle prodigalité la Providence a répandu l'air sur le monde : pas une cavité où l'air ne pénètre, pas un interstice où il ne se glisse. Il entoure la surface du globe d'une couche

tellement épaisse qu'on n'en a jamais touché la dernière limite. Eh bien ! l'air, l'élément indispensable à l'existence, est précisément la seule chose que l'enfant peut s'approprier de lui-même aux premiers jours de la vie ; il est donc important de le mettre en contact avec un air vif et pur.

Ainsi :

—Il faut porter ce petit enfant loin des curieux, loin de la foule ; si la chambre est encombrée, il faut aller dans une autre chambre, il faut chercher un autre milieu. On sait assez que l'air se trouve promptement corrompu dans un appartement rempli de monde. A chaque temps de respiration, nous consommons une dose d'air, c'est-à-dire qu'à chaque *aspiration* nous aspirons un peu d'air pur, et qu'à chaque *expiration* nous exhalons un air azoté, chargé de gaz et de miasmes délétères. Or, les poumons d'un nouveau-né ont besoin, pour fonctionner, d'être stimulés par un air parfaitement épuré.

—Si la saison le permet, on peut ouvrir une fenêtre et soumettre le nouveau-né à l'action de l'air extérieur. Cette façon d'agir serait imprudente non-seulement l'hiver, mais pendant les pluies d'automne et même pendant les nuits trop fraîches du printemps.

—Dans les chaumières où bien souvent les fenêtres sont si petites (faute dont nous parlerons plus tard, je vous en avertis), on peut ouvrir la porte de logis. Dès qu'on ouvre porte ou fenêtres, je conseille de les ouvrir toutes grandes ; les croisées entr'ouvertes, les portes entrebâillées donnent passage à des vents coulis qui peuvent devenir dangereux, même au milieu des chaleurs de l'été.

*III.—Danger des poêles ; bienfaits de la flamme.*—L'enfant réclame un air vif et pur, mais il redoute un air trop froid ; la frêle créature n'est point faite encore aux rigueurs atmosphériques ; elle ressemble à ces fleurs délicates qui ne supportent pas les soufflets de la brise, un instant de refroidissement suffirait pour la faire périr. Aussi, été comme hiver, il est d'usage d'allumer du feu : ce feu sert à chauffer les langes, à dégourdir l'eau nécessaire pour la toilette ;

dans l'hiver, il donne à l'habitation une douce et supportable température. J'ai dit douce et supportable, car je n'approuve ni les poêles ni les calorifères, ce genre de chauffage raréfie l'air et la rend insalubre d'une part, et de l'autre il entraîne presque forcément à des exagérations de chaleur. Combien de petits enfants n'ont pu voir le jour, parce qu'à l'instant de leur naissance on a rempli, bourré, allumé un de ces poêles de fonte, si communs chez certaines classes ? Le poêle a rougi comme un charbon dans une fournaise, il a ronflé, tonné comme s'il voulait se plaindre et avertir du rôle méchant qu'on lui imposait ; personne n'y a pris garde, en sorte que, jeté dans un milieu *étouffant*, les petits enfants y étouffent, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent parvenir à respirer ; ou bien encore ils sont pris de congestions cérébrales, accidents qui les enlèvent en quelques instants.

Ce qu'il y a de préférable, c'est la falourde dans une cheminée, la flamme pétillant dans l'âtre, le feu clair dans le foyer,—pas de bois vert, mais surtout pas de feuilles, pas de paille, rien de ce qui peut faire une trop épaisse fumée. Choisissez un fagot, un cotret bien sec, du bois blanc qui flamme vite, voici les avantages qu'il procurera : une chaleur douce et bien suffisante, un moyen de stimuler la peau et par conséquent la circulation du nouveau-né ; enfin un ventilateur naturel, un épurateur efficace, un excitant salubre. Vous savez que le feu, dans une cheminée, ne peut avoir lieu sans courant d'air ; or, ce courant d'air purifie l'atmosphère de l'appartement et il donne à l'air une vivacité urgente et indispensable. *(La Santé universelle.)*

## BIBLIOGRAPHIE.

*Almanach illustré de La Jeune Mère*, par le docteur BROCHARD, rédacteur-en-chef de *La Jeune Mère*, 1<sup>re</sup> année, 1875, 1 vol. in-16°, Paris, E. Plon et C<sup>ie</sup>, éditeurs ; et Lyon, P. N. Jossierand, éditeur.

L'ignorance, la routine, les préjugés des mères sont une des causes les plus actives de la mortalité des enfants.

Des conseils sur l'éducation du premier âge, répandus à profusion dans toutes les classes de la société, peuvent seuls remédier à cet état de choses. L'éminent docteur Brochard qui a consacré sa vie à améliorer la situation des enfants, a voulu, par ce nouvel ouvrage, achever l'œuvre de vulgarisation qu'il a entreprise.

Il suffit de parcourir *L'Almanach illustré de La Jeune Mère*, pour comprendre l'utilité de ce petit livre. Voici quelques-uns des articles qu'il renferme : l'éducation maternelle, l'allaitement mercenaire, la naissance, le berceau, le bapême, le maillot, la toilette, le régime, les croûtes laiteuses, la bouillie, etc.

En quelques lignes d'un style clair, à la portée de toutes les intelligences, le docteur Brochard indique aux jeunes mères les soins à donner à leurs nouveau-nés, la manière dont il faut les nourrir, les habiller, les coucher. L'auteur insiste particulièrement sur l'importance du régime des nouveau-nés. *Presque tous les nourrissons, dit-il, meurent parcequ'ils mangent trop tôt ou parcequ'ils mangent trop.*

Une instruction de l'Académie de Médecine sur les soins à donner aux nouveau-nés, une instruction sur la vaccine, un chapitre sur les imprudences des mères et des nourrices, sur les accidents de l'enfance, etc., font de ce petit livre un traité complet de l'hygiène du nouveau-né pendant sa première année.

Apprendre aux mères à nourrir leurs enfants, leur enseigner ce qu'elles ignorent presque toutes, les soins que réclament les nouveau-nés pendant les premières semaines, les premières années de leur vie, tel est le but de cet *Almanach*, qu'il est du devoir de tous de propager.

COMMISSION DE VACCINE DU DÉPARTEMENT DU  
RHONE, (FRANCE.)

Nous prions nos lecteurs de lire avec attention le rapport suivant de la Commission de vaccine du département du Rhône, qui appelle l'attention la plus sérieuse de la population sur l'instruction suivante qui intéresse vivement la santé publique :

« 1<sup>o</sup> La vaccination et les revaccinations bien faites sont les seuls préservatifs de la petite vérole ;

« 2<sup>o</sup> On doit faire vacciner les nouveau nés dans les trois ou quatre premiers mois de leur vie ;

« 3<sup>o</sup> En prenant du vaccin sur un enfant on ne peut jamais lui nuire, on lui rend même souvent service en dégorgeant les pustules ; on y trouve de plus le précieux avantage, quand le vaccin transmis à un autre enfant a réussi, d'avoir la certitude que la vaccination est réellement préservatrice ;

« 4<sup>o</sup> La vaccination peut être pratiquée avec succès en toute saison ; en temps d'épidémie on doit vacciner les enfants le plus tôt possible après leur naissance ;

« 5<sup>o</sup> Les revaccinations sont nécessaires pour mettre à l'abri de la petite vérole ; il est prudent de se faire vacciner tous les dix ans ; ces revaccinations sont sans danger et sont utiles à tous les âges ; elles sont particulièrement utiles pendant la durée d'une épidémie, quelle que soit l'époque de la précédente inoculation du vaccin ;

« 6<sup>o</sup> Dans aucun cas la vaccination ou la revaccination ne peuvent donner lieu à une petite vérole, et si quelques jours après on voit survenir cette maladie, c'est que la personne en avait déjà le germe avant l'opération ;

« 7<sup>o</sup> Il est dans l'intérêt des vaccinés et des revaccinés de se faire examiner par un médecin huit jours après l'opération afin d'être sûrs qu'elle a réussi.

« *Les Membres de la Commission de vaccine,*

« MM. PÉTREQUIN, président ; PERROUD, secrétaire ;

« ARTAUD, DIDAY, DIME, CHASSAGNY, PERRIN. »

## DU CHOIX DES VIANDES.

**Du BŒUF.**—Si le bœuf est jeune, sa viande sera d'un beau rouge, et très-tendre au toucher. Le gras devra être plutôt blanc que jaune ; quand il se trouve d'une couleur terne, c'est bien rare qu'il soit bon. La chair du bœuf est toujours molle, quand ce dernier a été nourri de pain de lin.

**Du LARD.**—Si la couenne est dure et épaisse, l'on reconnaît par là que le cochon est vieux. La couenne mince est toujours préférable. L'on peut voir que le lard est frais quand la chair est douce et luisante ; si au contraire elle est gluante, il n'est pas loin d'être gâté.

**Du MOUTON.**—Voyez si la chair est d'un beau grain et d'une belle couleur, et que le gras soit bien blanc.

**DE L'AGNEAU.**—Si sa chair est d'une couleur verte ou jaune, il est vieux tué et près de se gâter.

**Du VEAU.**—Celui qui a la chair blanche est toujours le préférable et en même temps le plus sain.

**LARD SEC.**—Si la couenne est mince et que le gras soit rouge et ferme, que le maigre qui se trouve près de l'os soit de bonne couleur, il est jeune et de bonne qualité.

**Du JAMBON.**—Enfoncez un couteau bien affilé le long de l'os du jambon, et si en le retirant votre couteau est net et sent bon, il est de bonne qualité. Si au contraire votre couteau en sort gluant et sent mauvais, gardez vous de l'acheter.

---

## DU CHOIX DES VOLAILLES.

**DINDES.**—S'il est jeune, ses pattes seront noires et souples, et ses yeux brillants. Si au contraire il est vieux, ses yeux seront abattus et ses pattes dures et sèches.

**OIES.**—Si elle est jeune, son bec sera jaune et ses pattes très-souples. Si au contraire elle est vieille, son bec et ses pattes seront rouges.

**POULES.**—Si sa crête et ses pattes sont rudes et dures, elle est vieille ; si, au contraire, elle sont douces et souples, elle est jeune.

**CANARDS SAUVAGES ET APPROVOISÉS.**—S'ils sont jeunes, leurs pattes seront douces et souples, si au contraire ils sont vieux, ils ont la partie basse du corps très-durs. Un canard sauvage a les pattes rouges et plus petites que celui qui est approvoisé.

**PERDRIX.**—Si elles sont jeunes, elles ont le bec noir et les pattes jaunes ; si elles sont vieilles, leur bec est blanc et leurs pattes bleues. L'on peut reconnaître, par la dureté et la rudesse de leurs pattes, toutes volailles approvoisées ou sauvages.

**LAPINS ET LIÈVRES.**—S'ils sont jeunes, ils seront blancs et leur chair sera ferme ; leurs oreilles se déchireront comme du papier gris. S'ils sont vieux, leur chair sera noire et molle. Un lapin, s'il est vieux, sera noir, sa chair sera molle, et ses oreilles raides. S'il est jeune, il sera blanc et sa chair ferme.

---

## DU CHOIX DES POISSONS.

**MORUE.**—Les ouïes doivent être bien rouges ; qu'elle soit bien épaisse près du cou, la chair blanche et ferme, et les yeux frais. Si elle est gluante, elle n'est point bonne.

**SAUMON.**—S'il est frais, la chair est d'un beau rouge, les ouïes particulièrement, les écailles brillantes et le tout ensemble très-ferme.

**ALOSE.**—Si elle est bonne, elle est épaisse et blanche ; les ouïes rouges et les yeux brillants ; le corps doit être ferme. La saison de ce poisson est dans les mois de mai et juin.

**MAQUEREAU.**—Sa saison est dans les mois de mai, juin et juillet ; comme ce poisson est très-tendre, il est impossible de le conserver aussi longtemps que les autres sans le saler.

**TRUITE.**—Ce poisson, pour qu'il soit bon, doit être cuit eussitôt qu'il a été pêché. Quand vous les achetez, faites attention à ce que les ouïes soient rouges et difficiles à ouvrir ; les yeux brillants et le corps ferme. Sa saison est dans les mois de juillet, août et septembre.

**HOMARDS.**—S'il n'y a pas longtemps qu'ils ont été pris, les serres auront une forte motion, si vous mettez votre doigt

sur les yeux. Le plus pesant est le meilleur. Le mâle est généralement le plus petit, mais sa chair est la plus ferme et le rouge plus foncé. L'on peut reconnaître la femelle en ce qu'elle a la queue plus courte et plus étroite que le mâle.

Ecrivisses.—Celles qui sont de grosseur moyenne sont considérées comme les meilleures. Elles sont bonnes tant que leur corps a bonne odeur, et que leurs pattes sont raides. Leurs yeux sont sans brillants quand elles sont vieilles.

Le plus grand soin possible doit être apporté dans la cuisson du poisson, car rien n'est plus mauvais quand il est mal nettoyé et mal cuit.

## ANNONCES.

### M. CARTER-HICKOK

Horloger-Bijoutier

97, Rue St. Laurent, 97

MONTREAL

*M. C. H. répare les Montres, les Pendules et les Bijouteries de tous genres et garanti son ouvrage.*

31 octobre 1874. 1f

### J. D. NORMANDIN

Regleur et Relieur en tout genre et Fabricant de Livres Blancs

*A des Prix modérés*

*AUSSI LIVRES RÉPARÉS A BON MARCHÉ.*

PORTE VOISINE DU NO. 57, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL

31 octobre 1874. 1f

## EUGÈNE BÉDARD

*Musicien*

60 Rue Panthaleon, Village St. Jean-Baptiste

E. B. est prêt comme par le passé à fournir le nombre de Musiciens demandé pour Noces, Bals, Partis Privés, Piques-Niques, etc., à prix modérés.

Montréal, 31 octobre 1874. If

## PETER S. MORRISON

*Marchand de Cigares, Pipes et Tabacs*

301 Rue Craig, (Porte voisine de l'Hôtel Secr)

P. S. M. a toujours en mains les Cigares suivants : Tube Rose Regalias, Tube Rose Conchas, Carolinas, Dolly Vardens, The Libby, Zouaves Canadiens, Wait for me, Three Angle's, Mathilde, Cigare Excellente, El Pluto, etc.

Montréal, 31 octobre 1874. If



## T. GAGNON

*Meublier et Marchand de Meubles*

454, Rue St. Joseph, 454

On trouvera toujours à ce Magasin un Assortiment complet de Meubles de Ménage à des prix modérés. Une visite est sollicitée.

Montréal, 31 octobre 1874. If

## GEO. MORISSETTE

*Hôtelier*

Propriétaire de l'« Hôtel Mont-Plaisant »

QUÉBEC

On trouvera constamment à l'« Hôtel Mont-Plaisant » le meilleur choix de Vins, Liqueurs, Cigares, etc.

Montréal, 31 octobre 1874. If

## ROCH BERGERON

*Marchand de Marchandises Variées*

210 Rue St. Laurent, (Vis-à-vis le Marché)

R. B. a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un Magasin de Marchandises Variées, tels que Porte-Manteaux, Vases, Chemises de Flanelle, Caleçons, Jouets d'Enfants, Fantaisies, etc., etc.

31 octobre 1874. If

## JOSEPH LETELLIER

*Peintre*

320 Rue St. Laurent, (Magasin de G. Chapleau), Montréal

31 octobre 1874. If

Résidence : 241 Rue Amherst.

# LAVEZ VOTRE LINGE SANS Y TOUCHER.

## LA LAVEUSE A VAPEUR "NON-PAREILLE"

(Patentée le 17 avril 1874)

PRODUIT SEULE CE MERVEILLEUX RÉSULTAT.

— 0 —

Cette Machine consiste en une grande bouteille en ferblanc, qui s'adapte à tous les poëles sans exception.

Pour laver votre linge vous n'avez qu'à le jeter dans la Machine et la vapeur vous le rend net.

D'abord, point de main-d'œuvre. Pas besoin d'engager des femmes de journée pour faire votre lavage. N'importe quelle personne peut, sans apprentissage, laver dès la première fois d'une manière parfaite. Ne voilà-t-il pas une économie considérable?

Autre avantage énorme : point de frottement, par conséquent point d'usure du linge. On sait qu'avec les meilleures Laveuses en usage les tissus s'usent rapidement. Avec la Laveuse "Non-Pareille," la vapeur enlève au linge ses saletés sans le remuer et sans l'user, car remarquez-le, on ne fait usage d'aucune substance qui pourrait le brûler ou le corroder.

Autre avantage encore : la gaze la plus fine et les plus épais tapis se lavent également bien. On ne risque point d'ordinaire les tissus légers et précieux dans les Laveuses connues jusqu'ici, parceque le frottement use vite et peut déchirer des choses très-fines. Maintenant, plus de danger là-dessus.

Le certificat ci-dessous, des Dames qui se sont procuré cette Laveuse, atteste son efficacité :

" Nous, soussignées, certifions avec plaisir que nous avons fait l'essai de la Laveuse à vapeur " Non-Pareille " et que nous avons trouvé son opération satisfaisante sous tous les rapports. Le linge est parfaitement nettoyé en deux opérations sans aucun effort physique, et on peut enlever quatre fois plus dans le même temps que par les moyens actuels.

" Nous recommandons cette utile Machine à tous ceux qui veulent épargner leur travail et leur temps, le travail ordinaire d'une journée pouvant se faire en deux heures au plus avec cette Machine.

" M. AIME BÉLIVEAU, Hôtel du Canada,

Rév. M. BELANGER, Directeur de l'Institut des Sourds et Muets.

Madame JAMES PEARSON, Village St. Jean-Baptiste,

" CHS. LACAILLE, (de la maison Villeneuve et Lacaille,)

" J. M. DUFRESNE, (de la maison Dufresne et McGarity,)

" L. J. BÉLIVEAU, (de la maison L. J. Béliveau et Cie.,)

" Dr. E. H. TRUDEL, rue Dubord,

" CHS. GAREAU, rue St. Joseph,

" H. S. BEAUDRY, rue St. Laurent,

" E. CHENEL, rue Perrault,

" ALFRED DUBORD, rue Péthuis,

" LEON LARUE, fils, rue St. Constant,

" EUSEBE SÉNÉGAL, rue St. Dominique,

" J. A. PLINGUET, 30 rue St. Gabriel"

PRIX : \$6.00 à \$8.00

Pour le gros, s'adresser à

**J. B. CAMYRÉ,**  
AGENT-GÉNÉRAL.

223 Rue Notre-Dame, Montreal  
Au-dessus de chez Dufresne et McGarity.



IMPRIMERIE NOUVELLE  


---

**TARDIF & TURCOTTE**

**57 $\frac{1}{2}$ , St. Gabriel, 57 $\frac{1}{2}$**

(ENTRE LES RUES NOTRE-DAME ET ST. JACQUES)

**MONTREAL**

---

On exécutera à cet Atelier toutes sortes d'Impressions, tels que :

LIVRES,

FACTUMS,

BLANCS DE COUR,

PANCARTES,

CARTES D'AFFAIRES,

DE VISITES,

TÊTES DE COMPTES,

MEMORANDUMS

CIRCULAIRES,

PROGRAMMES DE DANSES,

ROLES D'ÉVALUATIONS,

ROLES DE COTISATIONS,

LETTRES FUNÉRAIRES,

Etc., Etc., Etc.

*PRIX MODÉRÉS.*

Montréal, 31 octobre 1874.

